

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

## ABONNEMENT :

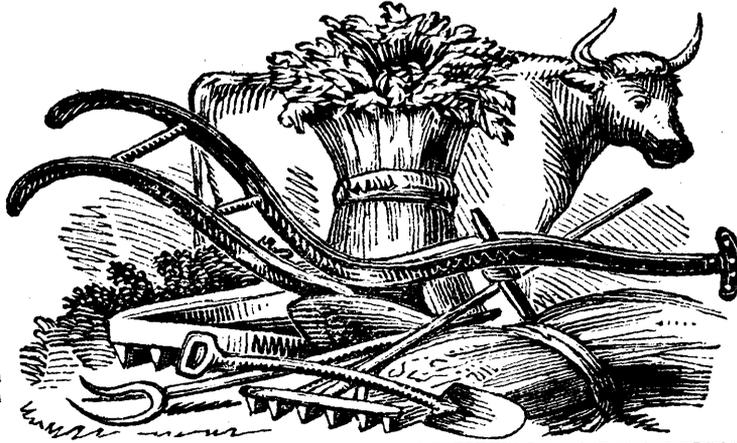
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> octobre, ou 1<sup>er</sup> janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

1<sup>re</sup> insertion, 8 cts. la ligne  
2<sup>e</sup> " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## A nos abonnés

Au mois d'avril dernier, dans notre premier numéro, nous vous disions : *L'abonnement sera d'une piastre au lieu de trois schelins et dix-huit sous. Il devra être payé d'avance. C'est une condition rigoureuse. Nous y tiendrons.*

Voilà quatre mois que cet avis a été donné, et nous n'avons encore reçu qu'environ un sixième des abonnements. Il y a donc négligence. Nous devons aujourd'hui la signaler et dire qu'elle nous est nuisible. N'ayant pas le patronage d'annonces auquel nous avons raisonnablement droit de nous attendre, nous n'avons d'autre ressource que le prix de l'abonnement, et si on retarde toujours indéfiniment, qu'on veuille bien se rappeler qu'on nous cause un dommage réel. Notre œuvre ne peut pas vivre seulement du dévouement de ses collaborateurs, il faut de plus à l'Éditeur-propriétaire les moyens de subvenir aux frais de publication, frais qui sont toujours considérables. Notre abonnement est peu élevé pourtant. Avec de la bonne volonté on pourrait facilement l'acquitter. De plus il nous est toujours pénible d'avoir à demander la même chose à plusieurs reprises différentes.

Plusieurs aussi voudront bien se rappeler qu'ils n'ont même pas payé l'abonnement pour les années antérieures. Qu'on veuille bien nous faire justice, en payant au plus tôt.

Nous osons nous flatter qu'on prendra notre demande en sérieuse considération, et qu'on s'empressera de nous donner satisfaction.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Entretien des prairies

Nous avons souvent entendu des cultivateurs dire que fumer une prairie déjà bien formée est une peine inutile. Mais d'un autre côté nous avons remarqué avec plaisir que tous ne partagent pas cette opinion, et ces derniers ont raison.

En effet, les plantes qui composent la prairie prennent la

plus grande partie de leur nourriture dans le sol ; or, le sol le plus riche n'est jamais inépuisable ; aussi finira-t-il, à une époque plus ou moins rapprochée, par leur refuser une quantité suffisante d'aliments.

Ce que nous venons d'avancer peut paraître en contradiction avec ce qui se passe généralement sur les vieilles prairies. Lorsque leur produit en foin est devenu trop faible, on les laboure ; mais la charrue retourne une terre noircie par l'abondance de sa richesse et non pas une terre appauvrie, comme on pourrait le supposer. Voilà la contradiction apparente.

Nous admettons certainement que la terre est riche, très-riche même si la prairie a une longue durée. Cette richesse est quelquefois si grande que les grains semés sur ce premier labour ne peuvent parvenir à maturité et se couchent avant d'avoir formé leur fruit. Elle est donc considérable cette richesse des vieilles prairies ; cependant le foin n'y vient plus ; on exprime cette espèce d'anomalie, dans le langage ordinaire, par ces mots : *la prairie est fatiguée.*

C'est bien une véritable fatigue qui est la cause de la disparition du foin. L'on a exporté sous forme de lait, de beurre, de viande, de laine, etc., des substances qui se forment que très-lentement lorsque le sol est laissé à lui-même ; comme, les phosphates et quelques autres. Ces substances existent généralement en très-petite quantité et elles disparaissent souvent très vite. C'est parce que les plantes ne trouvent dans le sol qu'une partie de leur nourriture, et qu'il manque quelque chose à leur alimentation complète, qu'elles finissent par disparaître.

Nous voyons donc que l'appauvrissement de la prairie, que la *fatigue de la terre* est une chose toute naturelle ; il ne s'agit plus que de trouver le remède à la maladie, et ce remède nous le reconnaissons déjà dans les engrais que nous avons étudiés.

Il est cependant des prairies qui ne demandent jamais aucun engrais et qui donnent toujours un produit abondant ; ces prairies ne sont pas communes, on ne les rencontre que sur les terrains inondés périodiquement dans les grandes crues des eaux.

Les prairies ainsi inondées, reçoivent, chaque fois qu'elles sont couvertes par l'eau, un limon gras, onctueux, d'une très-

grande richesse, c'est ce limon qui procure aux plantes une vie toujours nouvelle. Les engrais qu'on y déposerait seraient inutiles, car les eaux les transporteraient au loin, nuisibles même s'ils y restaient, parce qu'ils produiraient une surabondance de nourriture qui ferait couler les plantes.

Dans tous les autres cas, la fumure des prairies est une des opérations les plus importantes. Mais elles n'exigent pas une quantité d'engrais aussi considérable que les terres labourées, surtout si celles-ci sont des terres à grains. Cela se comprendra facilement : le grain, pour se former, affame, pour ainsi dire, le sol qui le porte, lui enlève tous les principes qui s'y rencontrent, à moins qu'ils n'y soient en abondance. Il n'en serait plus de même si le terrain n'était mis à contribution que pour la formation de la tige; dans ce cas tout ce qui aurait servi à la nourriture du grain se trouverait épargné et l'épuisement du sol serait moindre.

Nous pouvons observer la même différence dans les prairies comparées à ces mêmes terres à grain : les premières épuisent bien moins le sol que les dernières; puisqu'on n'attend jamais pour faucher le foin que les plantes soient parvenues à maturité complète, et que ce qu'on aurait de mieux à faire serait de les couper au temps de la floraison ou peu après.

Puisque les prairies sont moins épuisantes que les terres à grains, il n'est donc pas nécessaire de les fumer aussi copieusement que ces dernières. P. Joigneaux prétend que le fumier de trois bonnes vaches soumises à la stabulation permanente devrait suffire, dans la plupart des cas, à la fumure de deux hectares de prairie. Ce qui peut faire, d'après notre manière de calculer : la moitié du fumier d'une bonne vache pour un arpent; ou, si la vache est nourri au pâturage, tout le fumier qu'elle produit pendant l'hiver.

*Sarclages.*—Le produit de la prairie peut être diminué d'une manière notable par la présence des plantes nuisibles qui sont en grand nombre mais que nous classerons en trois catégories : la mousse; les plantes vivaces c'est-à-dire celles qui vivent pendant une longue suite d'années, comme le *chiendent*, et les plantes annuelles qui meurent tous les ans.

La première chose à faire pour détruire ces plantes nuisibles (remarquons en passant que nous donnerons le nom de plantes nuisibles à celles mêmes qui ne sont qu'inutiles) c'est de les reconnaître. Dans les pâturages, la tâche est facile, car les animaux les refusent; mais elle devient plus difficile dans les prairies fauchées. Ici, quelques notions de botanique seraient d'absolue nécessité; mais à leur défaut, l'expérience pourra suffire à faire connaître au moins les plus dangereuses. Les mousses sont des plantes nuisibles mais elles ne tuent pas les bonnes herbes; elles n'apparaissent sur le sol que lorsqu'il est épuisé et que la prairie n'y trouve plus les substances indispensables à l'entretien de son existence, c'est-à-dire, que les mousses ne détruisent pas la prairie; mais elles s'emparent du sol lorsque ce dernier ne peut plus nourrir d'autres végétaux.

Ce que nous avançons est tellement exacte que très-souvent il suffirait d'une seule fumure abondante et de répandre une petite quantité de semences pour que les mousses soient remplacées, dès l'année suivante, par les meilleures graminées et les légumineuses propres aux prairies.

Si l'apparition des mousses était due à une autre cause que l'appauvrissement du sol, l'engrais qu'on y aurait mis, ne ferait que favoriser leur croissance, au lieu de les détruire.

Quoique la présence des engrais seule suffise pour faire disparaître les mousses; il est un moyen plus parfait d'arriver au même but, en donnant des résultats plus satisfaisants.

Pour cela, on donne à la prairie envahie par la mousse un hersage énergique, qui, entre autres effets, détruit la mousse, ameublisse le sol et le prépare aux opérations suivantes. On lui

donne ensuite une bonne fumure d'engrais liquides ou autres matières fertilisantes. Puis, dans les endroits clairs, on sème les graines ordinaires des prairies naturelles.

Nous avons un autre moyen plus prompt et plus avantageux que le précédent de détruire la mousse dans les bas-fonds; c'est le terrage, opération qui consiste à répandre une couche de terre plus ou moins épaisse. Par ce moyen la prairie reprend une vigueur toute nouvelle.

Les mauvaises herbes annuelles se rencontrent assez souvent dans les prairies et les pâturages permanents où elles se multiplient avec une facilité étonnante. On comprendra aisément qu'il en doit être ainsi pour celles surtout qui poussent plus vite que les plantes ordinaires des herbages; puisqu'elles ont alors la faculté de mûrir leurs graines et de les répandre sur la terre avant la maturité des bonnes herbes.

Lorsque ces plantes nuisibles se trouvent dans les pâturages, leur destruction est facile. Le cultivateur n'a qu'à faucher avant qu'elles soient en pleine floraison toutes les herbes que le bétail a refusé.

Dans les prés l'opération devient plus difficile; puisque le fourrage n'est fauché que longtemps après l'égrenage des mauvaises herbes.

On peut cependant y arriver de deux manières : 1o. Lorsque leur propagation a été telle qu'elles diminuent notablement le rendement de la prairie, on sera obligé d'avancer pendant plusieurs années de suite l'époque du fauchage, afin de les couper avant que leurs graines soient mûres.

2o. On transforme pendant une année ou deux la prairie en pâturage et l'on coupe les plantes refusées par le bétail comme dans le pâturage ordinaire.

Lorsque le terrain est infesté de mauvaises herbes vivaces telles que la berce, les chardons, le chiendent, la carotte à moreau, la marguerite blanche, les fougères, la grassette, l'hellébore, les queues de renard, les renoncules, etc., les sarclages deviennent d'une excessive difficulté. Avec de la persévérance et des soins spéciaux on y parvient cependant.

Les moyens les plus efficaces sont les suivants : 1o. Le fauchage pendant plusieurs années consécutives, avant qu'elles soient parvenues à maturité. 2o. L'arrachage c'est-à-dire l'enlèvement des plantes avec leurs racines. 3o. La modification de la constitution du sol au moyen des amendements calcaires et l'assainissement.

De ces trois moyens, le plus facile et le moins dispendieux est le dernier. On a presque toujours besoin d'amender et surtout d'assainir la terre; les produits de la prairie seront toujours proportionnels aux soins qu'on lui donnera sous ce rapport, et nous pouvons en dire autant pour la qualité du fourrage. Ce sont donc des opérations qu'on ne devrait jamais négliger, surtout quand on aura encore pour stimulant la destruction des mauvaises herbes. Ainsi, il suffit du seul dessèchement pour faire disparaître la plupart des plantes nuisibles propres aux terrains marécageux ou humides. Il en est quelques-unes cependant qui persistent encore après cette opération, et n'agissent de la sorte que pour nous donner plus de trouble. Les joncs, les queues de renard, la carotte à moreau sont dans ce cas.

Lorsque ces plantes sont en petite quantité on réussit à les détruire en employant le second moyen, c'est-à-dire en les arrachant; mais si elles sont en grand nombre et si elles infestent une étendue considérable de la prairie, on se trouve forcé de recourir au défrichement, à la mise en culture. C'est un moyen très-violent, il faut l'avouer, mais la perte éprouvée ne doit pas nous arrêter car le produit des bonnes herbes qui se trouvaient mélangées avec les mauvaises n'est pas assez fort pour nous le faire regretter.

La mise en culture se fait, dans ce cas, en labourant profondément la prairie en lui administrant un bon chaulage ou un marnage. Le terrain ainsi amendé reçoit une semence de grain ou mieux une plante sarclée qui remplira mieux le but qu'on se propose. Au bout de quelque temps, on peut remettre le champ en prairie.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Le duc de Buckingham a proposé dans la Chambre des lords la seconde lecture d'un bill qui autorise le gouvernement anglais à accepter, et la compagnie de la Baie d'Hudson à faire la cession des terres et privilèges qu'elle possède. Elle a eu lieu sans opposition.

L'emprunt relatif à la construction du chemin de fer inter-colonial s'effectuera, dit une dépêche télégraphique, avec la plus grande facilité.

Le Congrès des Etats-Unis vient de s'ajourner. La session a duré huit grands mois, ce qui signifie qu'elle a été plus qu'insignifiante et en même temps désastreuse pour l'Union. Les sessions démesurément longues équivalent à des pluies de quarante jours. Le 21 septembre prochain le Congrès se réunira de nouveau.

Le dernier détachement de nos zouaves canadiens était à Paris le 11 juillet dernier, d'où il est parti le lendemain pour la Ville Eternelle. Ces braves et généreux enfants du Canada ont eu, comme ceux qui les ont précédé, le bonheur d'entendre M. Hamon, curé de St. Sulpice, applaudir à leur dévouement, et les exhorter à demeurer fidèles à leur devise. Ils emmenaient avec eux un nègre converti, que ses parents persécutaient, et qui veut se faire prêtre à Rome. Ils ont fait une souscription entre eux, afin de payer ses frais de voyage. C'est une belle œuvre qui en couronne beaucoup d'autres.

A propos de nos zouaves, il paraît que les journaux révolutionnaires n'ont rien tant à cœur que de les calomnier. Tantôt ils les représentent comme des mercenaires qui ont laissé leur pays, parce qu'ils y mourraient; tantôt comme des lâches qui quittent l'occasion favorable pour désertir leur poste. Mais ces calomnies n'obtiennent pas le moindre crédit, car outre les démentis que donnent les journaux catholiques, la bonne conduite que tiennent nos zouaves parle si haut, qu'on regarde comme impossible qu'un canadien catholique soit lâche et infidèle à son drapeau.

Reprenons maintenant la question irlandaise qui nous occupait depuis quelque temps. Nous avons dit qu'un très-grand malaise a toujours régné depuis des siècles et règne encore en Irlande. Que faudrait-il donc pour la faire disparaître? Il faudrait que les hommes d'Etat de l'Angleterre eussent une véritable politique; et en même temps une bonne volonté pour la maintenir. A venir jusqu'ici, le parlement anglais, quand il ne s'est pas déclaré l'ennemi de l'Irlande, a toujours traité ses affaires comme celles d'un peuple auquel il ne porte aucun intérêt; s'occuper de ses affaires est pour lui un ennui et un embarras. De là, rien de suivi dans ce qu'il entreprend: de simples velléités, des demi-mesures qui ne signifient rien et n'aboutissent à rien. Le plus souvent, il ne se détermine à rendre justice à l'Irlande que lorsqu'il est sous le coup de la peur. Aujourd'hui encore, c'est la crainte en grande partie qui fait que le parlement anglais consent à s'occuper des griefs de l'Irlande.

Ces griefs, comme il a déjà été dit, portent sur trois points principaux: l'éducation, l'Eglise établie, et la situation des fermiers ou tenanciers.

Quant au premier point, on a tout dernièrement commencé

à rendre justice à l'Irlande; on vient enfin de lui permettre d'avoir une université catholique libre. En ce qui concerne les écoles, on lui impose un système d'éducation mixte que le clergé catholique réprovoque avec raison, comme dangereux pour la foi.

Nous ne dirons rien ici de l'Eglise établie, car nous avons déjà assez longuement fait voir que son existence, telle qu'elle a été maintenue jusqu'à présent, c'est la plus criante des injustices. Heureusement qu'à plusieurs reprises, dans le dernier parlement anglais, la très-grande majorité a appuyé la motion de M. Gladstone qui demande la suppression de cette Eglise.

La question des tenanciers ou fermiers est une des plus brûlantes. En Irlande, la population est surtout agricole; l'Anglais tient peu à la terre, mais l'Irlandais s'y attache avec passion. La législation devrait tenir compte de ces dispositions caractéristiques de la race irlandaise, et c'est tout le contraire qui a lieu. Grâce aux confiscations opérées du temps de Cromwell et depuis, ce sont des Anglais protestants qui possèdent la plus grande partie de la terre: l'Irlandais ne cultive qu'à titre de fermier. Le propriétaire est à peu près toujours absent, et l'intendant, qui le représente, peut, selon son bon plaisir, et sur le plus léger prétexte, évincer le fermier, c'est-à-dire, le renvoyer, sans que celui-ci ait rien à dire ou à réclamer. Ce fermier ne peut même pas obtenir, lorsqu'on l'évince de son champ, qu'on lui tienne compte en tout ou en partie des améliorations qu'il a fait subir à ce champ fertilisé au prix de tant de sueurs et de travaux. De là, un état de choses des plus déplorables: dominés par le découragement, voyant toujours l'éviction suspendue sur leurs têtes, les fermiers ou tenanciers ne travaillent plus que dans le seul but de retirer assez pour payer leur ferme, les taxes et vivre du reste. L'agriculture languit et la pauvreté demeure l'état normal du pauvre paysan irlandais.

Telle est la triste situation du pauvre tenancier en Irlande. A ce sujet, voici les paroles que faisaient entendre un grand nombre de prêtres irlandais, dont plusieurs occupent une position considérable dans le clergé, dans la fameuse déclaration du 23 décembre dernier:

"Les causes normales de pauvreté sont aussi actives cette année que les années précédentes. Rien n'est fait pour développer les ressources que nous possédons, ou pour en introduire de nouvelles qui viennent en aide à notre insuffisance. Au contraire, le peuple continue d'émigrer, et la culture des terres décroît rapidement. Les provisions, bœuf, mouton, porc, qui vont nourrir les districts manufacturiers de l'Angleterre, sont produites avec plus d'abondance, mais le peuple est chassé de ses foyers et s'en va avec le désir de la vengeance dans le cœur. Nous n'affirmons pas que cet état de choses soit en ce moment le résultat d'une politique préconçue, mais nous comprenons que beaucoup soient amenés à le croire, et que cela soit le résultat d'une politique hostile ou de l'incapacité administrative du gouvernement anglais, ou des deux à la fois, il est certain que le mécontentement de l'Irlande n'a jamais eu un caractère aussi général et aussi déterminé qu'en cette année 1867."

A quelque temps de là, Son Eminence le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, fit un tableau effrayant de la misère en Irlande. Il dit entr'autres choses: "Près de quatre cent mille chaumières ont été détruites parce qu'elles n'avaient plus d'habitants. De nombreux villages ont entièrement disparu, et plusieurs villes, autrefois commerçantes et prospères, sont maintenant désertes et tombent en ruine."

Mgr. Larocque, Evêque de St. Hyacinthe  
Monsieur Charles Larocque, Evêque de St. Hyacinthe  
a visité lundi de la semaine dernière (27 juillet) le collège de

Sté. Anne, en revenant de Kamouraska, où il a été se reposer de ses fatigues pendant quelques jours. Il était accompagné du Révd. M. J. B. Dupuy, curé de St. Antoine. Il a paru enchanté du site exceptionnel où se trouve l'institution, site que l'on ne se lasse d'admirer.

Il a aussi pris plaisir à examiner les beaux champs du colége recouverts en ce moment d'une riche moisson. Il a voulu faire voir qu'il savait apprécier les heureux résultats de la culture améliorée.

Déjà Sa Grandeur s'est dirigée vers les belles paroisses de la Beauce. M. le curé Têtu, de St. Roch, qui avait eu l'honneur de recevoir chez lui les deux illustres voyageurs s'était uni à eux. En route pour Ste. Marie, Monseigneur a bien voulu, mercredi dernier, s'arrêter chez le Révd. M. E. V. Dion, curé de Ste. Hénédine, comté de Dorchester, dont la cordiale hospitalité est connue de tout le monde. C'était heureusement dans le temps des exercices du Triduum. Les curés voisins et quelques amis s'étaient réunis là pour prêter secours à leur estimable confrère. Invitée à adresser la parole à ce bon peuple, Sa Grandeur voulut bien avec sa complaisance ordinaire se rendre au désir du digne curé et de ses braves et religieux paroissiens, flattés et honorés de cette visite inattendue. Quoique prise à l'improviste, Elle parla avec l'éloquence qu'on lui connaît pendant environ quarante minutes sur le bonheur et l'honneur qu'il y a de faire partie de la grande famille catholique, et sur l'amour que nous devons avoir pour le chef actuel de l'Eglise, le vénéré et bien aimé Pie IX. Elle fut écoutée avec la plus grande attention.

Après le sermon Sa Grandeur donna elle-même la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

La cérémonie terminée, Monseigneur s'est rendu chez M. le G. V. Proulx. Nous souhaitons que Monseigneur de St. Hyacinthe retire de cette petite excursion tous les avantages qu'il en espérait du côté de la santé.

#### Les moissons et les moyettes

L'époque des moissons approche, et par conséquent nous croyons utile de mettre encore sous les yeux des lecteurs de la *Gazette des Campagnes*, quelques détails relatifs au coupage anticipé des blés et à la confection des moyettes que nous empruntons de M. A. de Lavallette, avec quelques changements appropriés à notre pays.

Les moissons pratiquées quelques jours avant la maturité complète du grain présentent les avantages suivants :

1o. Le grain a toujours l'écorce plus lisse et plus fine, par conséquent il a plus de coup-d'œil et il est plus flatteur à la main. Il est d'ailleurs recherché par les meuniers et par les boulangers, car, d'un côté sa qualité est meilleure pour la mouture, et de l'autre, il fournit une plus grande quantité de farine 1er choix.

2o. Les blés coupés trop mûrs s'égrènent quelquefois en les liant et surtout en les chargeant sur les voitures, et il en résulte une perte assez sensible.

3o. Lorsque le grain est bien nourri et qu'il n'est pas entièrement desséché par les grandes chaleurs du mois d'août, le rendement est plus considérable, puisqu'il faut moins de grains pour remplir une mesure et que le poids est plus fort.

4o. En avançant l'ouverture de la moisson, le cultivateur dispose d'un plus grand nombre de bras, car il trouve plus facilement des ouvriers supplémentaires que lorsque le coupage des blés a lieu dans toutes les localités.

5o. Avec de fortes chaleurs, les blés mûrissent trop vite et sont alors, comme on le dit, échaudés, ce qui cause une perte énorme, car les grains restent petits, maigres, et donnent par conséquent des résultats peu satisfaisants au double point de vue du volume et du poids. Ces faits ont toujours lieu lorsque les

tiges mûrissent trop vite et blanchissent à vue d'œil; l'ascension de la sève s'arrête, et le grain sèche comme dans une étuve.

Pour que le grain arrive à la grosseur normale, il faut absolument le soustraire à toute action pas trop desséchante et l'abriter de bonne heure dans des meules ou des moyettes, afin que sa maturation s'achève parfaitement et beaucoup mieux qu'à l'air libre. Il ne faut pas croire que la végétation soit arrêtée par la séparation de la tige d'avec les racines; dans cette dernière période, le grain, coupé ou non, ne tire plus rien de la terre, mais il se nourrit encore des sucres répandus dans la tige, et c'est pour cela qu'il ne faut pas le laisser exposé à une trop forte chaleur, qui absorberait ces sucres nourriciers.

Le froment peut être coupé sept à huit jours avant sa complète maturité, c'est-à-dire lorsque la paille, commençant à blanchir et à sécher avec le pied, commence aussi à perdre sa teinte verdâtre et que le grain a acquis assez de fermeté pour que, lorsqu'on le presse avec les doigts, l'ongle s'y imprime encore, mais ne le coupe plus aussi facilement que lorsqu'il n'avait qu'une consistance laiteuse ou pâteuse.

Des expériences nombreuses ont été faites à ce sujet, et toutes ont été couronnées d'un plein succès.

Il est surtout important d'avoir recours au coupage anticipé lorsque les blés sont versés, car, dans ce cas, les grains s'alâtèrent, tandis que la maturité aura lieu plus facilement dans les moyettes.

Lorsque le blé est versé, la plante se nourrit avec peine, elle n'est plus agitée par le vent, elle reçoit directement les rayons du soleil, et, par conséquent, s'échauffe rapidement. Le grain se forme donc difficilement et, par suite, le rendement est presque nul. Si l'on met au contraire ce blé en moyettes ou en petites meules, l'épi est à l'abri du gros soleil, une fermentation intérieure se produit, le grain se forme peu à peu et tout n'est pas perdu. C'est d'ailleurs là ce qui est arrivé à plusieurs cultivateurs qui, pour sauver leur blé de la pourriture, l'ont coupé afin de le conserver au moins comme fourrage, en faisant des petites meules qu'ils ont laissées sur le champ jusqu'après la moisson générale; ils ont été agréablement surpris en trouvant des épis bien fournis et bien remplis de grains.

Nous ne saurions trop engager les cultivateurs à ne pas attendre la maturité complète de leurs blés pour les couper. Qu'ils fassent cet essai, et les résultats seront, sans aucun doute, plus concluants que tous les raisonnements. Lorsque nous faisons de la culture, nous avons d'abord été un peu incrédule, nous avons voulu toucher, et nous nous sommes convaincu que la méthode dont nous venons de parler présentait, sous tous les rapports, de grands avantages, et nous l'avons appliquée dans nos cultures d'une façon générale.

Il ne suffit pas de choisir le moment le plus favorable pour scier les blés, il faut encore prendre des précautions pour parer à toutes les éventualités. Il est indispensable que les grains ainsi coupés prématurément restent en javelles, en moyettes ou bien encore en meulons, pour achever leur maturité et arriver lentement à une entière dessiccation. Comme nous l'avons déjà fait observer, la végétation n'est pas encore arrêtée par l'effet de la séparation de la tige d'avec les racines. Dans cette dernière période, le grain, coupé ou non, ne tire plus rien de la terre, mais il se nourrit encore des sucres répandus dans la tige, et c'est pour faciliter ce dernier acte de maturité qu'il est impossible que le grain ne subisse pas une trop prompte dessiccation, comme il arriverait si on le laissait exposé à un soleil ardent.

Les moyettes, les meulons sont non-seulement nécessaires pour achever la maturité des grains, mais encore pour préserver ces derniers d'une trop grande humidité provenant d'une pluie incessante, il est donc fort important que les cultivateurs, ne s'arrêtent pas devant les dépenses occasionnées par la confection

des moyettes, car ils sauveront ainsi bien souvent la plus grande partie de leur récolte.

Les moyettes ne sont pas faites de la même façon dans tous les pays; cependant on donne généralement la préférence à celles composées de neuf gerbes dont le lien ne doit pas être trop serré. On place des gerbes debout, l'épi en haut, de façon qu'elles soient à côté les unes des autres, en ayant soin de les écarter un peu par la base, afin que la petite construction soit plus solide; dans cette position les épis forment un faisceau. Dans la partie supérieure on les courbe avec une gerbe renversée; liée près du bas de la tige, et on écarte régulièrement les épis tout autour de la moyette.

Pour qu'un ouvrier puisse faire ce travail sans aide, il se munira d'un piquet en bois ayant environ 4 pieds et demi de longueur et 3 à 4 pouces de diamètre. Ce piquet porte des trous à la hauteur des épis, de façon à y introduire des morceaux de bois de 2 pieds de longueur que l'on place en croix à 4 à 5 pouces de distance l'un de l'autre. Le piquet doit être troué en plusieurs endroits, pour que l'ouvrier puisse changer les traverses et les mettre en rapport avec la hauteur des gerbes.

Le piquet est planté en terre à l'endroit où l'on veut établir la moyette, les gerbes sont placées tout autour, de façon que les traverses se trouvent au milieu des épis, pour leur donner un point d'appui; on enlève ensuite le piquet et on pose le chapeau, composé, comme nous l'avons déjà dit, d'une gerbe liée dans le bas. Cette opération peut donner lieu à un supplément de travail entraînant une dépense de \$0.50 à \$1.00 par arpent, ce qui est peu de chose eu égard aux avantages qu'elle procure, car, dans cela, surtout dans les pays humides, on s'expose souvent à perdre une grande partie de la récolte.

On peut aussi établir des moyettes avec les tiges dans le cas où les ouvriers n'auraient pas eu le temps d'en former des gerbes et de les lier. On prend alors des poignées de ces tiges qu'on place droites, en les appuyant les unes contre les autres et en leur donnant un peu de base pour les consolider, puis on agit comme précédemment et on recouvre le tas avec une gerbe liée par le bas. Ces moyettes remplissent le même but et conservent le grain dans le meilleur état.

Dans quelques localités on dispose les gerbes en croix au nombre de 12, en ayant soin, bien entendu, de tenir les épis au milieu; la croix se compose de gerbes superposées trois par trois les unes sur les autres et dont tous les épis sont réunis au centre qui se trouve un peu plus élevé, de manière que les quatre gerbes de rang supérieur aient une légère inclinaison vers le dehors. On surmonte le tout d'une treizième gerbe que l'on renverse sur le centre de la croix, les épis tournés vers le bas et arrangés symétriquement des quatre côtés.

En résumé, les cultivateurs doivent faire tous leurs efforts pour ne pas couper des blés trop mûrs et prendre toutes les précautions désirables pour les conserver lorsque la tige ne tient plus à terre.

« La moisson, a dit Mathieu de Dombasle, est un des travaux rustiques qui exigent le plus d'activité et de célérité, surtout dans les années où le cultivateur qui met de la négligence ou trop peu d'activité à cette partie si importante de ses opérations doit s'attendre à éprouver des pertes considérables. Chaque jour de beau temps doit être employé comme si on comptait avec certitude sur la pluie pour le lendemain, et même pour le soir. »

Tout ce que nous venons de dire peut également s'appliquer aux récoltes de l'orge et de l'avoine.

#### Petite chronique agricole

C'était vendredi le dernier jour de juillet. Comme nos lecteurs le savent déjà ce mois a été fort remarquable sous le rap-

port de la chaleur intense et continue qui s'est fait sentir dans toutes les parties de la Province. Pour comble de malheur, pendant la première quinzaine de ce mois les grains ont beaucoup souffert de la sécheresse commencée dans les dernières semaines de juin, et tellement souffert que les pluies assez fréquentes de la dernière quinzaine sont incapables de réparer tous les dommages qui s'en sont suivis. Les rapports plus ou moins flamboyants sur l'abondance de la prochaine moisson qui se lisent sur certaines feuilles sont loin de la vérité, comme on le verra lorsqu'on se trouvera en face de la réalité. Nous pouvons signaler ces exagérations sans être pessimiste. Déjà quelques journaux ont publié des rapports contradictoires. Quand on voyage en amateur, et qu'on cède trop docilement aux élaus d'une belle imagination, on s'expose à se jeter dans des descriptions beaucoup trop riantes. Nous invoquons à l'appui de ce que nous disons les faits que nous relatons plus bas. On a tout lieu de craindre qu'à l'automne la disette ne force un trop grand nombre de nos compatriotes à aller mendier en lieu étranger.

Depuis cinq à six jours nous avons une brume épaisse. Vendredi, samedi et dimanche, il est tombé une pluie abondante. Le vent de nord-est nous donne une fraîche température. Les travaux de la fenaison sont forcément arrêtés, et il y a actuellement dans les champs une bonne quantité de foin coupé qui n'a pu être engrangé avant l'arrivée de la pluie. Il est à désirer que le beau temps revienne vite. Comme la récolte n'est pas abondante, si elle se fait dans un temps favorable, on pourra au moins dire que la qualité remplace la quantité.

On nous dit que depuis Cacouna à Rimouski les moissons ont une belle apparence. La hauteur moyenne du grain est de trois pieds. Il a plu dans ces endroits régulièrement.

Le *Nouveau-Monde* du 1er courant dit que des amis lui apprennent que le feu dans les forêts du nord s'étend sur dix à quinze lieues à la fois, le bruit de l'incendie est terrible; toutes les routes sont coupées et la désolation règne dans les nouveaux établissements.....

Le manque de fourrage force les cultivateurs à se défaire d'une partie de leurs bestiaux. Ces jours derniers plusieurs chemins qui descendent des paroisses du Nord étaient encombrés d'animaux qu'on menait à la ville. Les prix sont tombés comme on devait naturellement s'y attendre.

Il paraît que les dernières pluies ont été si abondantes dans certaines parties des Etats-Unis, surtout à Baltimore, qu'elles ont produit des inondations désastreuses. On évalue les dommages à trois millions de piastres.

#### RECETTE AGRICOLE

Moyen pour obtenir des fleurs de diverses nuances

Les trois nuances qui ont fait de tout temps le désespoir des horticulteurs sont: le bleu, le noir et le vert. Voici comment on procédo pour les obtenir:

On choisit une terre grasse et légère, on la fait sécher au soleil, on la réduit en poudre et on la passe au tamis, on en remplit un vase dans lequel on plante le végétal, avec la condition cependant qu'il donne des fleurs blanches.

Si l'on veut alors des fleurs noires, on prend des baies d'aune; pour les bleues, on prend des bluets, et pour les vertes de la rue. Quelle que soit la substance, on la fait sécher et on la réduit en poudre impalpable. On mélange cette poudre avec du fumier de mouton, du vinaigre et du sel, en ayant soin de faire entrer la matière colorante pour un tiers dans le mélange, on dispose cette matière, amenée à une consistance pâteuse, sur la racine de la plante, on l'arrose de temps en temps avec de l'eau et l'on obtient ainsi une coloration parfaite. On peut aussi, pour être plus sûr du succès, arroser la plante avec la teinture que l'on veut faire agir et obtenir même des nuances différentes sur le même sujet, en le soumettant à divers arrosements en différents endroits.

## FEUILLETON

## LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

## XIV

## La pauvre femme de la grande lande.

Une grande joie ranima le cœur de Marianic.

Par une chaude après-midi, elle gravissait la colline sur laquelle se dressaient les murs de la chapelle, et comme d'habitude elle chantait en marchant ; ce qu'elle chantait ressemblait si bien à un cantique que les préoccupations de l'Innocente ne pouvaient se trouver distraites par la plainte populaire. Il y avait du reste bien des rapports entre la pèlerine de Sainte-Anne et la malheureuse folle ; toutes deux avaient un but : elles voulaient obtenir de Dieu qu'il leur dévoilât le sort éternel de ceux qu'elles avaient tant aimés.

Marianic disait :

Dans son chemin rencontre  
Une très-noble dame  
Qui lui dit : " Mon enfant,  
Voyagerons-nous ensemble ? "

Je ne suis point capable de marcher quant et vous ;  
J'ai promis ce voyage seulette à deux genoux.

Quand elle fut arrivée  
Là-haut dessus les landes,  
Les pèlerins suivaient  
Une route sanglante,

Une route sanglante, une route de sang ;  
Les pèlerins de Vannes en ont le cœur dolent.

Marianic s'arrêta ; elle avait cru entendre des coups de pioche et de marteau.

" Hélas ! murmura-t-elle, ils vont de nouveau crucifier le Sauveur Jésus, et les voilà qui apprêtent les clous. . . "

Alors elle se jeta la face contre terre, pleurant et priant, répétant avec des sanglots et des cris :

" Pitié, Seigneur Jésus, pitié ! "

— Pour qui implores-tu la pitié ? demanda une voix basse à son oreille.

— Pour Judas, Seigneur Jésus ! Judas qui livra le sang innocent.

— Marianic, poursuivit la voix, veux-tu sauver ton frère ?

— Ma vie, Seigneur, je vous l'offre, et mon éternité même ; pour purifier ce pécheur plongez-moi dans les brasiers du purgatoire, mais épargnez-lui les flammes de l'enfer.

— Tu peux le sauver, Marianic.

— Que faut-il pour cela, Seigneur ! ? demanda la mendicante sans lever la tête.

Elle ne se rendait point un compte exact de ce qui se passait. Le surnaturel était presque devenu son élément. La voix qu'elle entendait lui promettait le salut de son frère ; cette voix devait être celle d'un ange.

— Retourne à la maison d'Anaik à cette heure ; mais quand le jour tombera, rends-toi aux ruines de l'église.

— J'y serai. . . " murmura la pauvre femme.

Elle entendit comme un frôlement dans les genêts ; mais ce pouvait être le bruit d'une aile effleurant les branches fleuronées de papillons d'or.

Marianic se leva.

Son regard était devenu calme.

Tout en marchant vers la maison d'Anaik, elle répétait les paroles qu'elle venait d'entendre.

La veuve se tenait assise sur sa porte, filant au rouet.

Non loin, Brin-d'Avoine gardait ses moutons en même temps que la vache et la chèvre d'Anaik.

La pauvre femme n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Roscoff était parti depuis longtemps.

Il avait repris la mer la mort dans l'âme ; cette nature énergique était brisée. Il se sentait impuissant à repousser une calomnie qui ternissait toute une vie loyale.

Le coup le plus rude fut porté par Yvonne, quand elle laissa tomber cette parole de ses lèvres froides :

" Capitaine Roscoff, que Dieu vous pardonne ! "

Le marin fut tenté de se faire sauter la cervelle. Anaik se mit à ses genoux, lui parla de Dieu, de Guilanek, et lui prouva qu'il devait accomplir un devoir en se réhabilitant.

" Comment ? demanda Roscoff.

— Te souviens-tu dans quels parages tu abandonnas le vicomte Hector.

— Je m'en souviens !

— Redemande donc ce chemin à la grande mer si tu peux aborder dans l'île, il est impossible que tu n'y retrouves point des preuves de ton innocence. "

Le capitaine embrassa sa sœur.

" C'est l'âme de Guilanek qui t'envoie cette idée ; tu as raison, je chercherai . . . je chercherai sans repos . . . Si mes efforts viennent inutiles il sera toujours temps d'en finir. "

Roscoff accepta le commandement du *Jupiter*.

Anaik revint à la cabane plus malheureuse que jamais.

Elle trouva de chaque côté de la porte Brin-d'Avoine et la mendicante.

L'enfant tressait un chapeau de paille ; Marianic égrainait son rosaire.

Anaik leur tendit à chacun une main.

" Ne pleurez pas ! s'écria Brin-d'Avoine, ne pleurez pas, Anaik, et je vous dirai une belle chanson . . . elle est belle et douce comme les fleurs de mai. "

Et l'enfant lança d'une voix claire les paroles du premier couplet :

La fille du roi d'Espagne

Trop matin s'est levée,

Trop matin s'est levée sur le bord du rivage,

Trop matin s'est levé sur le bord de l'eau,

Tout auprès du vaisseau !

" Paix, dit la mendicante, tu es trop jeune pour savoir endormir le chagrin . . . pleurez, Anaik, pleurez ! nos cœurs devraient être une source d'amertume et nos yeux une fontaine de larmes ; le juste s'en va le long des chemins : poursuivi par les clameurs, souillé par la fange, meurtri par les coups . . . la route est longue, longue, longue . . . ! étroite, étroite, étroite ! dure, dure . . . Mais devant nous, toujours devant . . . si vite que nous essayions de courir, si douloureusement que nous parvenions à nous traîner, nous vous apercevons, Sauveur Jésus, flagellé, saignant, la croix sur les épaules, et sur la tête la couronne d'épines. . . "

Puis, comme si la parole ne suffisait point pour ce qu'elle ressentait, l'Innocente improvisa une de ses poésies qui devaient devenir populaires, tant le peuple les trouva belles, et tant de paupières devinrent humides quand elle cédait à son inspiration. Le chagrin d'Anaik était oublié, les souffrances de l'Homme-Dieu absorbaient ses souffrances ; quand elle évoquait le Crucifié, elle ne voyait que lui. Et alors la pauvresse de la grande lande se transfigurait, son visage macéré rayonnait sous sa pâleur de cire, et il était impossible de ne point frissonner jusqu'au fond du cœur :

" Quel long frémissement j'entends ! s'écria Marianic ; la terre a le frisson.

" Du fond de la mer blanchissante s'élève un grand cri au-dessus des forêts.

" La mer s'élance hors de son lit ; le cri de douleur domine le bruit des flots.

" Des montagnes s'ébranlent ; le ciel regarde et pleure d'angoisse.

" Les étoiles du ciel s'obscurcissent, la lune tombe et bout dans la mer.

" O pêcheurs, vous verrez de vos yeux dresser du moins la croix du Sauveur ;

" La croix du Sauveur sur le Calvaire à la vue de toute la terre.

" Et toute rouge du haut en bas du sang sacré du cœur du Fils de l'Homme.

" Vous recevrez un jour les clous qui ont cloué votre vrai Seigneur.

" Vous verrez les épines de sa couronne briller comme les étoiles sur son front.

" Et on vous entendra dire : " Secourez-nous, Sauveur du monde ! "

Marianic répéta deux fois cette prière comme une clameur désolée.

L'esprit poétique s'éteignit subitement; la chrétienne désolée l'emporta sur la fille inspirée et dans sa crise douloureuse elle murmurait :

« Pitié ! Seigneur Jésus ! pitié. »

Anaïk, que venaient de réveiller les grandes pensées de la foi, se prit à son tour à consoler la mendicante. L'enfant entra dans la maison en silence, alluma le feu de bryère, suspendit la marmitte aux crocs noirs de la crémaillère, en fit cuire des pommes de terre. Quand le frugal repas fut prêt, toujours sans rien dire, il tendit à chacune des deux femmes une écuelle de hêtre pleine de légumes fumants.

Anaïk le regarda avec remerciement dans les yeux.

Leur faim apaisée, les deux pauvres femmes restèrent jusqu'à la nuit, l'une filant, l'autre disant son chapelet, à la porte de la maisonnette.

Marianic coucha sous le toit de la veuve; et, à partir de ce jour, elle y revint presque tous les soirs.

Dans le jour, elle allait par le pays cherchant les fontaines réputées miraculeuses; elle les fleurissait en honneur du saint et de la sainte; à qui on les avait consacrées. Parfois son imagination s'exaltant, elle improvisait une poésie imagée. Alors accouraient les pasteurs et les bergères avides de recueillir de sa bouche des légendes rimées dont, pendant les heures de solitude, ils répétaient les fragments. Anaïk attendait chaque soir la pauvre Innocente; souvent elle l'attendit en vain. Marianic couchait dans le cimetière abandonné, dans les cavernes profondes creusées par la mer, dans les ruines de l'église de la côte.

Le jour où, tandis qu'elle pleurait, une voix qu'elle ne reconnut point lui donna rendez-vous, elle gagna la chaumière de la veuve avant l'heure habituelle, et se mit en oraison après avoir fait un léger repas.

Elle invoquait Dieu, elle se préparait à recevoir de lui un grand bienfait : l'apaisement de l'âme de son frère ! elle se sentait rassérénée et consolée. Pauvre âme ignorante ! si elle avait reconnu l'homme qui promettait la paix pour Brutus, le représentant du peuple !

Quand Noïrot, qui trahissait ses amis se trouva en possession des diamants de mademoiselle de Kéroulas, et des titres de propriété des domaines du capitaine de Kéroulas, il fut poursuivi par une idée persistante.

Certes, les diamants constituaient une belle fortune pour ce rustre, mais il ne pouvait apprécier toute la valeur de ces pierres; il n'sait les montrer à personne, et tremblait qu'on le volât en lui en comptant le prix. D'ailleurs, à Brest, personne ne pouvait les acheter; à Paris, on l'accuserait sans doute de les avoir volés, et peut-être le mettrait-on en prison. Ce qu'il voulait, c'était l'héritage de Brutus, mais cet héritage revenait à la pauvre Marianic; la pauvreté de la Grand'lande était par la mort d'Antoine devenue propriétaire des domaines de Kéroulas vendus à son frère au prix de quelques misérables écus.

Si Noïrot avait été maître des champs et des ruines, il eût commencé des fouilles, et un beau matin il aurait montré les diamants. Les acquéreurs de biens nationaux étaient à la vérité mal vus et méprisés, mais Noïrot croyait à l'influence souveraine de la fortune. Seulement, comme tous les gens de la campagne, il ne comprenait pas les fortunes en quelque sorte factices; l'argent peut être volé; les assignats se déchirent; la terre seule ne perd rien de son prix, et Noïrot convoitait une fortune territoriale.

Marianic avait vaguement entendu dire que son frère avait acheté Kéroulas, mais elle ne pouvait le croire; et lui eût-on montré le contrat, au fond de son âme elle l'aurait regardé comme nul.

Pour elle, Kéroulas ne pouvait sortir de la famille maintenant dispersée, au milieu de laquelle, enfant, elle avait presque grandi. L'achat des terres et du manoir constituait à ses yeux une espèce de vol, une faute de plus ajoutée à toutes les fautes d'Antoine.

Noïrot le comprit, et il eut vite préparé un plan.

Marianic ne pouvait manquer de tomber dans le piège.

Sa religion pour la famille de Kéroulas contribuait à l'y pousser.

Quand le misérable qui avait livré Hector et Yvonne au représentant du peuple, Brutus, et enfoncé son poignard dans le cœur

du furieux Jacobin, eut sûrement mérité ce qu'il devait faire il chercha Marianic dans la lande, et lui promit my-térieusement, de soulager l'âme de son frère et de l'empêcher d'endurer d'éternelles douleurs.

L'Innocente, confiante dans ces paroles, quitta la cabane d'Anaïk à la nuit.

A cent pas, elle vit passer une grande ombre noire.

« Où allez-vous si tard, ma fille ? demanda une voix bien connue.

— Où je vais ? M. le Curé, dans les ruines de notre pauvre église !

— Vous avez bien prié et bien pleuré, Marianic, le Seigneur vous a exaucée, la chapelle va germer du sol, la cloche chantera dans le clocher et vous assisterez encore à la messe.

— Est-ce possible, Jésus !

— Si possible, ma fille, que tantôt le pic, la pioche et le marteau faisaient leur œuvre de reconstruction.

Marianic se souvint alors d'avoir entendu des bruits dans la ruine.

Elle crut à la grande effusion de la miséricorde céleste, et se signa :

« Vous ne craignez rien, pauvre femme ? reprit le prêtre.

— Rien que Satan ! dit la bretonne en frissonnant.

— Priez toujours, Marianic, ajouta l'abbé Colomban, je vais chez le vieux Kadok : il se meurt.

Le prêtre poursuivit sa route et Marianic continua d'avancer dans la direction des ruines.

Elle franchit les amas de décombres et plongea son regard dans l'obscurité.

Un fantôme se dressa devant elle.

« C'est vous qui m'avez parlé ? demanda la sœur d'Antoine.

— C'est moi.

— Que pouvez-vous pour l'âme de mon frère ?

— Lui rendre la paix.

— En quoi vous dois-je aider ?

— Jurez d'abord d'accomplir tous les sacrifices pour le salut éternel d'Antoine.

— Je n'ai pas besoin de jurer, dit Marianic, ma vie de pénitence fait foi de mon vouloir.

L'ombre reprit, satisfaite sans doute de la réponse de l'Innocente :

« Antoine fut un grand pécheur.

— Je sais ! je sais ! murmura Marianic.

— Il a fait mourir grand nombre d'hommes.

— Pitié pour lui, Jésus ! dit Marianic.

— Il a volé les églises et tué un prêtre consacré.

— On entendit les sanglots de l'Innocente.

« Antoine est mort sans confession, comme un réprouvé. . . il ne repose pas en terre sainte . . . et quels châtements doivent être réservés à celui qui a entassé crimes sur crimes. . . !

— Vous me torturez, cria Marianic dont le front heurtait le sol, vous me torturez, et vous me promettez le soulagement.

— Les prières et les jeûnes ne suffisent pas pour effacer les fautes, la mort; tant que le prix du sang sera dans la famille, Antoine ne sera point sauvé.

— Le prix du sang ! dit Marianic, je mendie, et n'ai que des haillons.

— Et cependant vous êtes riche, Marianic ! — Riche ?

— Oui, car le domaine de Kéroulas vous appartient !

— A moi ?

— Votre frère l'avait acheté; vous héritez de votre frère.

— Je refuse l'héritage, dit Marianic avec force. . . les tûcas de Judas me brûleraient les mains. . . le champ d'Haceldama ne sera point mon champ. . . le domaine de Kéroulas appartient à Yvonne de Kéroulas; que peut avoir de commun avec cette noble fille la pauvre de la Grand'lande.

— Ce qui est vendu, est vendu ! répliqua Noïrot.

— Je le rendrai ! je le rendrai, ce domaine. . .

— N'exagérez-vous pas votre désintéressement, et vous sentez-vous prête à consommer le sacrifice.

— Il y a justice, et non point sacrifice, répliqua l'Innocente.

— Cette justice, voulez-vous la faire ?

— Tout de suite ! dit la pauvre créature.

(A continuer.)

**École d'agriculture de Ste. Anne**

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée, aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture, à Montréal. Le nombre étant limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir, avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois, Les parents n'ont que soixante-six piastres à déboursier.

Les parents qui voudront fournir la nourriture n'auront que trois chelings par mois à payer.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est régie par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmouth. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches murales d'Achille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous-sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie classique des plantes du Dr. Auzoux, pour la démonstration des professeurs.

En fait de matériel d'instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail, et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat du séjour à l'école sera toujours très-faible si non tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui, depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements des jeunes découverts et des petits crevés de faubourgs, ont eu un plein succès, vivent honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse

d'un bout à l'autre du pays pour seconder notre appel: Les grands journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

**ANNONCES.**

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE**

- |                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Abbott, Miss F. M.   | Blanchet, Régis      |
| Bérubé, George       | Bérubé, William      |
| Bossé, Dlle Luce     | Caron, Narcisse      |
| Casista, J. B.       | Dubé, Louis          |
| Dubé, Vincent        |                      |
| Gagné, Odilon        |                      |
| Hudon, Urbain (2)    | Hudon, Léop. Dlle.   |
| Litalien, Prospère   | Litalien, Frs.       |
| Lévêque, Germain     |                      |
| Martin, Joseph       | Mador, Hilaire       |
| Miville, Charles     | Morin, Charles       |
| Ouellet, Joseph      | Potvin, Jérémie      |
| Quellet, Anselme     | Quellet, Théophile   |
| Quellet, Henr. Dlle. |                      |
| Picard, Aime. Ovide  | Potvin, Xavier       |
| Potvin, Firmin (2)   | Potvin, Genév. Dlle. |
| Peilletier, J. Bte.  | Potvin, Jérémie      |
| Roubeau, Eugène      | Roy, Adolphe         |
| St.-Pierre, Hyac.    | St.-Louis, Diogène   |
- 6 août 1868. J. DIONNE, M. P.

**LA FAMILLE BOULAY**

Cette intéressante famille donnera des CONCERTS et des REPRÉSENTATIONS dans toutes les paroisses de la Rive Sud du St. Laurent où elle pourra trouver un local suffisant.

Des certificats nombreux de la part de MM. les Curés attestent de la moralité du chant et des pièces dramatiques. Les mères de familles, peuvent en toute sûreté conduire leurs enfants à ces soirées. Elles ne feront par là que contribuer à une bonne œuvre.

6 août 1868.

**RUCHES AMÉLIORÉES A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.**

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. — Prix \$5.00.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET Apiculteur à St. Hilaire.

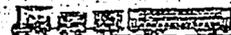


**JUMENT A VENDRE**

Le soussigné offre à vendre une superbe Jument reproductrice. On peut voir, à sa terre, un poulain d'elle, âgé d'un an, qui est admiré de tous ceux qui le voient.

ED. GLACKEMEYER.

Québec, 29 juillet 1868.



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC CANADA**

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS	MALLE		Train Express	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévis	12-45 PM	4-00 PM	9-10 AM	8-50
Hudlow	12-50	3-50		
Chaudière Junction	1-15	3-30	9-30	8-30
St. Jean Chrysostome	1-30	3-10		
St. Henri	1-50	2-50		
St. Charles	2-10	2-20	10-15	7-45
St. Michel	2-45	1-50		
St. Valier	3-00	1-35	10-40	7-20
St. François	3-20	1-15	10-50	7-05
St. Pierre	3-30	1-00		
St. Thomas	3-50	12-40	11-10	6-45
Cap St. Ignace	4-20	12-13	11-30	6-20
L'Anse à Giles	4-30	12-00		
L'Islet	4-45	11-45 AM	11-45	6-05
Trois Saumons	5-00	11-30	12-00	5-50
St. Jean Port Joli	5-10	11-15		
Elgin Road	5-30	10-50	12-20	5-30
St. Roch	5-45	10-37		
St. Anne	6-00	10-20	12-40	5-05
Rivière-Ouelle	6-25	9-50	12-55	4-50
St. Denis	6-50	9-25	1-10 PM	4-30
St. Paschal	7-03	9-05	1-20	4-20
St. Hélène	7-25	8-16	1-30	4-05
St. André	7-50	8-20	1-45	3-50
St. Alexandre	8-00	8-05		
Lake Road	8-15	7-50	2-00	3-30
River du Loup	8-40	7-25		
	9-00	7-00	2-30	3-00

Le Train Express part de la Pointe-Lévis tous les mardis et jeudis; de la Rivière du Loup, tous les mercredis et vendredis.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

2 juillet 1868.

**A VENDRE**

la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière:

LIVRES D'AGRICULTURE, Etc.

**A NOS ABONNÉS**

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.